COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Maromme, le 02 février 2021

A150, L'URGENCE D'AGIR



« Ras-le-bol ! » C'est en ces termes que David Lamiray a exprimé sa colère et son exaspération, par suite du décès d'une jeune femme de 20 ans dans un accident de la route.

Cette tragédie, survenue aujourd'hui lors d'une collision impliquant plusieurs automobiles sur la D6015, aurait-elle pu être évitée ?

Il faut dire que l'artère est peu à peu devenue *« le déversoir d'une A150 saturée, sur laquelle pas moins de 19 accrochages ont été répertoriés en l'espace de 2 mois, rien que pour la partie reliant Rouen à Maromme »,* s'insurge le Maire. Le matin du drame, un nouvel incident venait d'ailleurs de se produire sur cet axe controversé. Six véhicules s'étaient ainsi retrouvés au coeur d'un carambolage dans le sens Rouen-Yvetot, engendrant d'importantes perturbations sur le réseau routier.

Accidents et bouchons à répétition constituent donc désormais le lot quotidien des milliers d'usagers de l'A150, et l'absence de réaction des autorités commence à passablement irriter les élus locaux.*« À ce jour, les services de l'État qui assurent la gestion de cette autoroute n'ont initié aucune concertation avec les acteurs locaux et engagent des démarches qui ne résoudront pas tous les problèmes. L'arrêté visant à réduire la vitesse à 90 km/h et à installer un radar, ne constituera pas une solution pérenne »* s'agace le Maire de Maromme.

Une réaction d'autant plus compréhensible que les raisons de sa dangerosité sont à présent bien connues (densité de circulation, absence de voie réservées aux véhicules lents, goulet d'étranglement à l'entrée du pont Flaubert) et qu'aucun aménagement ne semble actuellement être pris dans ce sens. *« Il est urgent d'agir pour prendre des mesures efficaces visant à fluidifier le trafic. Pour cela, il suffirait de créer une 3e file dans le sens montant et de la réserver aux véhicules lents, comme c'était prévu à la création de l'A150 »* clame l'édile.

Dans cet optique, le Maire de Maromme a donc pris contact avec Nicolas Mayer-Rossignol, Président de la Métropole Rouen Normandie, afin d'engager avec les responsables des communes concernées une intervention auprès des services de l'État. L'objectif est simple, faire entendre leurs voix et obtenir rapidement la plannification d'une campagne de travaux visant à réaménager les portions les plus problématiques.

Maxime Morlaine

Directeur de cabinet
Mail : maxime.morlaine@ville-maromme.fr
Tél. : 02 32 82 22 88 / 06 49 40 99 78